Assistance internationale



ICH-04-Rapport - Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FOND DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RAPPORT NARRATIVE FINAL

État partie bénéficiaire : Sénégal

Titre du projet :	Inventaire des musiques traditionnelles au Sénégal	
Calendrier :	Début : 12/08/2013	fin: 03/12/2014
Budget :	Y inclus :	Total : 100,289 dollars des États-Unis
	Fond du patrimoine culturel immatériel : 80,789 dollars des États-Unis Contributions de l'État partie : 19,500 dollars des États-Unis Autres contributions : 00 dollars des États-Unis	
Agence de mise en œuvre :	Direction du patrimoine culturel, Ministère de la culture et du patrimoine historique	
Partenaires de mise en œuvre :	Autorités administratives et traditionnelles locales, centres culturels régionaux, musiciens traditionnels, associations professionnelles des métiers de la musique et du tourisme, presse locale, prestataires divers	
Personne contact :	Titre (Ms/M., etc.) : Nom de famille : Prénom : Institution/position : Adresse : Numéro de téléphone:	M. GUISSE Abdoul Aziz Direction du patrimoine culturel/Directeur 3, rue Galandou Diouf, BP 4001, Dakar-Plateau Bureau: + 221 33 821 74 38 Portable: + 221 77 554 42 46
	Adresse électronique :	abdaziz3155@gmail.com

Contexte et justification

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 750 et 1000 mots

Le projet sur l'« inventaire des musiques traditionnelles au Sénégal » a été initié par la Direction du patrimoine culturel (DPC) sous l'égide de l'UNESCO dans le cadre du programme de sauvegarde et de conservation préventive des musiques traditionnelles. Ces dernières, composantes fortes de notre patrimoine immatériel, restent des expressions fortes de nos cultures, vecteurs de paix, de cohésion sociale. Liées aux cycles de la vie chez nous, la musique traditionnelle nous accompagne de la naissance à la mort et rythme les différentes étapes franchies : baptême, initiation, mariage, ...

Le Sénégal, qui a ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, s'est toujours illustré dans le combat pour la revalorisation des cultures de l'oralité par plusieurs programmes :

- 1975-1984 : une campagne nationale de collecte de données sur le patrimoine culturel immatériel pour alimenter les archives culturelles nationales;
- 2005-2006 : un inventaire spécifique sur cinq expressions culturelles pour une candidature aux Chefs d'œuvre du patrimoine culturel oral de l'humanité dont le Kankurang finalement inscrit par l'UNESCO ;
- 2006 : création de la commission nationale de sélection des Trésors humains vivants ;
- 2009-2012 : numérisation complète des fonds des archives culturelles avec le projet MDG-Funds/UNESCO et création en 2011 d'une base de données disponible à la Direction du patrimoine culturel.
- 2012 : soumission d'une proposition d'inscription du « Xooy : cérémonie divinatoire en Pays Serer » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel.

Malgré tout, des pans très importants de notre patrimoine immatériel restent encore très peu documentés et risquent de disparaître si un inventaire de sauvegarde préventive n'est pas engagé. Dans ce registre, les expressions musicales anciennes, les jeux traditionnels et le savoir-faire artisanal constituent, entre autres, des secteurs vulnérables qui subissent, chaque jour, les assauts d'une mondialisation qui ambitionne d'imposer, partout, un modèle unique. C'est la sauvegarde de ces richesses du patrimoine national en souffrance qui exige une mobilisation prioritaire de nos efforts et justifie la présente demande d'assistance financière pour l'inventaire des musiques traditionnelles.

En effet, la musique traditionnelle, à travers les éléments matériels et immatériels qui lui sont associés, est restée un véhicule incontournable d'expressions culturelles fortes qui jalonnent le cycle de la vie (les rites de la naissance ou de la mort, les rites agraires ou festifs, etc.). Cette musique avait plusieurs fonctions : elle célèbre la naissance, chante la mort, guide les pas des initiés dans la vie en société, bénit l'agriculture, la pêche, raconte l'histoire, enseigne la morale, ... Bref, elle constitue un puissant facteur de cohésion sociale.

Dès lors, l'inventaire des traditions musicales, des genres, des instruments et des savoir-faire associés participe d'une stratégie de sauvegarde et de conservation préventive face aux menaces lourdes liées à la musique moderne imposée par les médias et l'école qui perturbe la chaîne de transmission père-fils. Ce programme en même temps qu'il procède à la préservation-revalorisation de ce patrimoine, va permettre de restaurer ou de réinitialiser les mécanismes de la chaîne de transmission de génération à génération.

C'est pourquoi, le présent projet est d'une importance capitale parce qu'il nous permettra de mettre en œuvre des mesures de redécouverte et de réappropriation de ces importantes traditions musicales en vue de leur mise en valeur qui va contribuer à la promotion de la diversité culturelle pour ces communautés qui constituent, pour la plupart, des minorités ethniques. Ce qui devrait impacter positivement sur la vie des communautés en termes de création d'activités génératrices de revenus.

Le projet permettra ainsi de renforcer les capacités des communautés en inventaire et gestion et de disposer d'une base de données sur la musique traditionnelle qui va ouvrir d'importants chantiers pour la recherche, l'éducation et la promotion des artistes traditionnistes.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 100 et 500 mots

Ce projet est avant tout une entreprise de sauvegarde. de réappropriation et de revalorisation d'une dimension de notre patrimoine culturel immatériel : la musique. En d'autres termes, l'objectif général est la sauvegarde de nos musiques traditionnelles pour contribuer à terme au développement des industries culturelles.

Objectifs spécifiques :

- Les communautés cibles ont été sensibilisées et leurs capacités renforcées ce qui leur a permis de se réapproprier, d'amont en aval, la gestion durable du projet ;
- Les musiques traditionnelles et les pratiques qui leur sont associées ont été inventoriées dans les 05 régions de manière satisfaisante ;
- Les données collectées ont toutes été traitées et une base de données interactive est déjà disponible en format DVD/flash (exemplaires remis à l'UNESCO);
- Des outils de vulgarisation et de promotion des résultats du projet ont été fabriqués, les DVD ont été tirés et seront distribués lors de la grande cérémonie de restitution, prévue pendant les Journées nationales du patrimoine les 4, 5, et 06 décembre 2015;
- Chacune des 05 régions a élaboré un plan d'action pour la sauvegarde et la mise en valeur et des actions de pérennisation du projet ont été dégagées.

Les résultats obtenus dans les deux zones permettent de dire sans aucun doute que les objectifs fixés ont été amplement atteints.

- Les communautés locales ont été sensibilisées. les acteurs leaders ont été formés et deviennent les animateurs des comités locaux de gestion installés au niveau des centres culturels régionaux (CCR);
- Les traditions musicales les plus significatives ont été inventoriées dans les deux zones cibles avec des enquêteurs locaux formés;
- Une base de données créée et un fonds documentaire est disponible dans les CCR;
- Des DVD ont été confectionnés pour vulgariser et promouvoir les résultats du projet en attendant la production future de publications thématiques sur les musiques du terroir;
- Un plan d'action a été élaboré par les parties prenantes et mis à la disposition des collectivités locales, de l'État et des partenaires techniques et financiers pour servir d'outil de planification et de pérennisation.

Les missions de sensibilisation ont concerné cinq régions et ont touché directement plus de de 150 acteurs ciblés et autant d'autres parties prenantes (observateurs, associations, presse, autorités coutumières et politiques ...) soit trois fois plus du nombre. Les formations, malgré leur caractère sélectif ont profité à près de 80 acteurs de base et mobilisé une vingtaine de formateurs et observateurs compte non tenu des musiciens, personnes ressources et journalistes invités aux travaux de groupe.

Les résultats des inventaires sont certes inégaux d'une région à une autre, du Nord au Sud, mais cela reste tout à fait normal dans un exercice de ce genre. En effet, si dans les régions du Sud, en verte Casamance, les populations sont encore fortement attachées aux croyances et pratiques traditionnelles (rites initiatiques, agraires, ...) et vivent dans des milieux forestiers, leurs expressions musicales qui rythment le cycle de la vie seront naturellement plus variées et plus authentiques. Tandis que dans le Nord, vallée du Fleuve Sénégal, ouvert aux influences maures et soninkés où vivent des populations de

pêcheurs et d'éleveurs plus mobiles, les expressions ont été enrichies par les continuités culturelles.

Mais en définitive, les résultats ont été fabuleux tant au point de vue de la diversité des instruments et genres musicaux inventoriés (typologie) qu'à celui de la préservation et de la transmission des savoirfaire.

Description de la mise en œuvre du projet

Veuillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boites à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence et des partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1000 et 1500 mots

Le projet « Inventaire des musiques traditionnelles au Sénégal » s'est déroulé dans deux zones:

- 1) .Le Nord du pays (Régions de Saint-Louis et de Matam) avec comme groupes ethniques majoritaires les Toucouleurs, les Peuls, les Wolofs, les Maures et les Soninkés, héritiers des civilisations sylvio-pastorales de la vallée du Fleuve Sénégal, foyer historique d'échanges et de brassage de cultures.
- 2) Le Sud (Régions de Ziguinchor, de Sédhiou et de Kolda) où vivent essentiellement Diolas, Mandingues, Peuls, Balantes, Mankagnes ... Ces groupes, qui représentent, pour la plupart, des minorités ethniques, qui ont longtemps vécu dans des sites assez enclavés, conservant ainsi leurs cultures quasi intactes.

La mise en œuvre du projet sur le terrain avec les différentes parties prenantes a été marquée par les phases principales ci-après :

- 1- Les missions d'information et de sensibilisation des parties prenantes des communautés cibles pour une réappropriation et une gestion durable du projet. Ces communautés qui sont au début et à la fin de ce processus car étant les détentrices intergénérationnelles de ces savoir-faire ethno-musicaux et potentiels bénéficiaires des retombées du projet à long terme, ont été largement informées sur l'importance et les enjeux du projet.
- **2-** Les sessions de formation des acteurs à la base choisis pour faire l'inventaire exhaustif des musiques traditionnelles et des pratiques qui leur sont associées ont été des moments intenses de renforcement de capacités. Ces acteurs vont conduire l'inventaire sur le terrain qui a produit des résultats importants dans les cinq régions.
- **3-** Les missions d'inventaire des instruments de musique sur le terrain s' est effectivement déroulé dans les 05 régions avec une forte mobilisation des acteurs culturels et dépositaires locaux et les missions de restitution-validation de cet inventaire ont permis d'engranger des résultats au-delà des espérances.
- **4-** L'élaboration des plans de gestion locaux conçus par les parties prenantes locales dans une perspective d'initier des activités de sauvegarde et de valorisation de la musique traditionnelle a permis d'avoir une banque de projets à soumettre aux partenaires financiers et techniques. Ces actions combinées à la création de la base de données interactive sont des outils de promotion et de mise en valeur de la richesse et de la diversité culturelle du pays mais aussi le gage de la pérennité du projet.
- **5-** La restitution nationale des résultats du projet sera un grand moment de communication, de vulgarisation et de promotion de la musique traditionnelle auprès du grand public, des professionnels de la musique, des chercheurs ethnomusicologues etc.

L'inventaire des musiques traditionnelles et l'élaboration d'un plan d'action pour leur sauvegarde et leur mise en valeur intègrent une vision plus globale arrimée à la « *Territorialisation de la politique nationale de développement de la culture* ». Cette nouvelle politique ambitionne de pouvoir compter sur un patrimoine culturel mieux connu, mieux protégé et mieux valorisé pour servir de socle à la cohésion nationale et de levier à un développement local durable.

Participation des communautés

Veuillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concerné(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du soutien financier, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 300 et 500 mots

Le projet d'inventaire des musiques traditionnelles a été piloté dans une approche participative intégrale d'amont en aval à travers une responsabilisation entière des parties prenantes locales (dépositaires, collectivités locales, professionnels de la musique, associations, ONG, Etat, ...). À toutes les étapes du processus, chaque partie prenante a joué pleinement sa partition et on a rarement noté un conflit de compétences.

En effet, dès la signature du contrat, les gouverneurs des 05 régions ont été saisis par une circulaire du Ministre en charge de la culture les instruisant à informer largement toutes les parties prenantes potentielles qui ont un lien avec le projet : collectivités locales, chefs de villages et chefs coutumiers, acteurs culturels, associations, ONG, services techniques déconcentrés.

Les visites de courtoisie ont eu lieu auprès des autorités administratives, gouverneurs, préfets, maires, présidents des conseils ruraux suite à la circulaire du Ministre pour de plus larges échanges sur le projet et sa prise en charge futur dans les plans de développement locaux.

Dans les localités, les chefs de village, les chefs coutumiers et les chefs religieux ont été également consultés pour obtenir leur accord et leur bénédiction car c'est ce qui est de règle dans ces milieux. C'est d'ailleurs à partir de ces rencontres que l'on a pu être informé des interdits et autres restrictions liés à l'utilisation de certains instruments, par exemple : des instruments joués uniquement par les femmes, d'autres autorisés seulement pour tel ou tel autre rite d'initiation, ou agraire, ou festif, etc. C'est seulement après que les réunions d'information ont été organisées avec les acteurs culturels dépositaires, les associations professionnelles, les ONG, etc.

Mieux, sur le terrain, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont désigné les véritables dépositaires des instruments, souvent une lignée de père en fils, pour éviter de s'adresser à des interprètes contemporains professionnels.

Au total, 72 réunions ont été tenues dans les 05 régions et elles ont permis de toucher 448 acteurs parmi lesquels 80 ont été choisis comme points focaux et/ou enquêteurs et ont eu la possibilité de suivre suivi les ateliers de formation en techniques d'inventaire.

Les inventaires sur le terrain ainsi que les plans d'action ont été réalisés par ces parties prenantes locales qui ont ainsi redécouvert leur riche patrimoine en perdition ou banalisé et se sont engagés à le préserver et le mettre en valeur.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.
- l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 100 et 500 mots

Le présent projet s'était inscrit, dès sa phase de formulation, dans une perspective durable ce qui avait rendu indispensable l'élaboration des outils et des mécanismes de pérennisation adaptés. En effet, tenant compte de Loi n° 96-07 du 22 mars 1996, portant transfert de compétences aux collectivités locales et fondant notre démarche sur l'approche participative dans la gestion durable des projets, nous avons développé trois grandes actions pour atteindre cet objectif stratégique :

- Le renforcement des capacités des acteurs à la base : la formation a ciblé entre autres acteurs, les dépositaires ou de leur représentants (certains musiciens traditionnels âgés et non instruits étaient représentés par les fils ou petits-fils exerçant le même métier), les élus locaux, les associations professionnels des métiers de la musique (promoteurs de spectacles, producteurs, musicologues ...), les animateurs de radios locales... Tous ces acteurs qui constituent les maillons de la chaîne opérationnelle de gestion de ce projet ont perçu, durant ces ateliers, les enjeux de cet inventaire. Par exemple, la mairie comprend que cette musique traditionnelle revalorisée peut devenir un produit d'appel touristique autour d'un spectacle inscrit dans l'agenda culturel de la localité.
- Des comités de suivi du projet ont été installés dans toutes les régions par un arrêté du gouverneur et comprenant toutes ces parties avec des missions étendues à la phase post projet.
- ✓ L'élaboration, par ces acteurs, de plans d'action dans chaque région pour la sauvegarde et la valorisation avec le choix d'une activité pilote qui doit être portée par la collectivité locale avec des partenaires techniques financiers.

Suite à la restitution prévue lors des prochaines Journées nationales du patrimoine en décembre 2015, d'autres d'activités d'appropriation et de pérennisation vont suivre.

Enseignements retenus

Veuillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- la réalisation des résultats escomptés
- la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés
- la réalisation des produits du projet
- la gestion et la mise en œuvre du projet
- la viabilité du projet au-delà de l'assistance financière

entre 300 et 750 mots

L'inventaire des musiques traditionnelles au Sénégal s'est avéré être un projet particulièrement riche en expériences, en résultats et perspectives pour la gestion du patrimoine culturel immatériel. En effet, la réalisation du projet a permis d'enregistrer un certain nombre de leçons apprises à ses différentes étapes.

- Dès la phase de formulation du projet et des procédures de dépôt de la demande d'assistance, on a noté la première leçon relative aux insuffisances des institutions de l'Etat à pouvoir cerner les cadres logiques d'élaboration de projet et capter les multiples sources de financement disponibles pour le secteur de la culture. Un renforcement de capacités est indispensable pour les professionnels du patrimoine culturel dans le domaine de la conception et de l'élaboration de projets finançables.
- Dans le cadre de l'inventaire proprement dit, ce sont les communautés elles-mêmes, par le biais des anciens, qui ont indiqué la conduite à suivre pour s'adresser aux vrais dépositaires et dans le respect des us et coutumes. Ce qui atteste d'une véritable appropriation du projet dans sa phase de terrain et explique les résultats obtenus ; en Casamance, zone d'insécurité, des vieux d'un âge très avancé ont accepté de répondre aux questions des enquêteurs et de rejouer un instrument qu'ils n'avaient plus touché depuis fort longtemps. La démarche prudente et courtoise de consulter au préalable les autorités traditionnelles et d'avoir obtenu leur bénédiction sur le projet expliquant le succès de l'inventaire constitue une autre leçon apprise.
- Les plans d'action ont démontré, à suffisance, l'engagement des acteurs locaux de pérenniser le projet pour la promotion des cultures du terroir qui constituent des produits d'appel d'un agenda touristique culturel local sans compter les énormes potentialités offertes au développement des industries culturelles.

- Les résultats du projet ont déjà inspiré certaines régions comme Sédhiou où le nouveau Conseil départemental a inscrit dans son budget d'investissement local 2016 l'inventaire global du patrimoine immatériel pour produire un agenda culturel et alimenter les contenus du futur complexe culturel du département de Sédhiou.
- Il en est de même pour la région de Kolda où le comité va organiser en novembre prochain « *La Tribune des musiques traditionnelles du Fouladou* » grâce à l'appui du Fonds d'aide aux artistes.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel majeur fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)
- Pour l'ensemble des résultats obtenus, différents rapports rendent comptent de manière détaillée toutes les activités réalisées dans les cinq régions du Nord et du Sud du Sénégal :
 - Rapport de la phase 1
 - > Rapport de la Phase 2
 - Rapport sur les plans d'action
- Interface DVD et Internet contenant une base de données interactive couvrant l'ensemble des activités du projet : présentation du projet, outils de pilotage du projet, résultats des inventaires par régions, plans d'action des régions et une galerie d'images et vidéos sur l'ensemble des instruments inventoriés région par région.

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Abdoul Aziz GUISSE

Titre: Directeur du Patrimoine Culturel

Date: 09 juillet 2015

Signature: